Communiqué de presse

COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION

Union européenne

Opération de Surveillance des Pêches - « Pedro Cardoso Nanco »

« UNIS POUR CONTRECARRER LA PÊCHE ILLICITE, NON DECLARÉE ET NON RÈGLEMENTÉE »

La Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée et le Sénégal, membres de la **Commission Sous Régionale des Pêches** (CSRP) se sont unis pour contrecarrer la pêche illicite, non déclarée et non règlementée, du 28 août au 1er septembre 2016, dans le cadre de **« l'Opération PEDRO CARDOSO NANCO »** organisée au titre du projet « Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone et Cabo Verde) » financé par l'Union européenne.
Le **Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest** (PRAO), financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par la CSRP a également participé au financement de l'activité.

L'objectif principal de cette activité majeure de la CSRP était de contrecarrer la pêche INN par la traque des navires de pêche INN, notamment les navires étrangers qui profitent des faiblesses du dispositif sous régional de surveillance des pêches pour exercer des activités illégales dans la zone CSRP. Les objectifs secondaires de l'opération étaient les suivants :

- assurer une présence dissuasive dans les ZEE des quatre (04) Etats Membres (EM) concernés, notamment au niveau des zones frontalières ;
- tester les capacités de coopération des EM engagés ;
- mettre en œuvre la Convention de 1993 sur le droit de poursuite maritime et son Protocole d'application.

Le nom de baptême de cette opération sous régionale de surveillance des pêches est pour rappeler les services rendus à son pays et à la sous-région par cet inspecteur des pêches, décédé en mer lors d'une mission de surveillance des pêches. En effet, le parrain de l'opération a totalisé plus de 35 années de service et a pris part à la presque totalité des missions sous régionales de surveillance des pêches organisées par la CSRP.

L'opération **« PEDRO CARDOSO NANCO »** a couvert la totalité de la zone maritime allant de la frontière Nord de la Gambie à la frontière Sud de la Guinée, englobant ainsi les Zones Economiques Exclusives (ZEE) de la Gambie, de la Guinée Bissau de la Guinée et la partie Sud de la ZEE du Sénégal.

Un Poste sous-régional de coordination des opérations (PSRCO) a été mis en place à Bissau et un Poste Avancé (PA) à Conakry. Ils ont été animés par le personnel du Département Suivi, Contrôle et Surveillance de l'Aménagement des Pêches de la CSRP (DSCSA) et par les Chargés des Opérations des structures SCS des pays concernés.

L'opération a enregistré la participation d'un expert de l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP).

En plus du réseau radio sous-régional, les EM participants ont mis en œuvre les moyens ci-après :

- **GAMBIE**
  - La vedette KUNTA KINTE de la Marine nationale de la Gambie

- **GUINÉE BISSAU**
  - La vedette NDJAMBA MANE et les systèmes VMS et AIS de la FISCAP.

- **GUINÉE**
  - Les vedettes P200 et P250 de la Marine nationale de Guinée et les systèmes VMS et AIS du CNSP

- **SÉNÉGAL**
  - Le Patrouilleur de haute mer FERLO affrété par le PRAO pour venir en appui à la vedette NDJAMBA MANE de la FISCAP.
  - Le Patrouilleur de haute mer KEDOUGOU affrété par le projet GoWAMER pour venir en appui vedettes P200 et P250 de la Guinée.

Les résultats provisoires de l'opération **« PEDRO CARDOSO NANCO »** s'établissent comme suit :

Moyens navals	Navires contrôlés	Navires arraisonnés	Motif arraisonnement	Mesures prises	Observations
Vedette KUNTA KINTE	01	00			
Vedette NDJAMBA MANE	- 22 navires de pêche industrielle - 20 embarcations	04 embarcations	Pêche sans autorisation (permis de pêche)	- Escorte au port de Bissau des embarcations arraisonnés	
Vedettes P200 et P250	14 embarcations de pêche artisanale	08 embarcations de pêche artisanale	Pêche sans autorisation (permis de pêche)	- Escorte au port de Conakry des 07 embarcations arraisonnés - Application procédure «arraisonnement à vue » pour l'embarcation en fuite	Voir photos
PHM FERLO du Sénégal	22	00			Tous contrôlés dans ZEE Guinée Bissau
PHM KEDOUGOU du Sénégal	04	02	Pêche sans autorisation (licence)	- **Navire chinois CHANG YUAN YU 6** : un million d'euros avec saisie des captures et des engins de pêche et quatre mois d'immobilisation à quai ; - **Navire chinois LU JIAO NAN YUAN YU 102** : le double de ce qui est infligé au navire CHANG YUAN YU 6	- Application procédure «arraisonnement à vue » pour le navire **LU JIAO NAN YUAN YU 102** en fuite

Les membres du Poste Avancé ont été reçus en audience, le 29 août 2016, par le Ministre de la Pêche de la République de Guinée, Président en Exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP. À l'issue de cette audience, le Ministre a tenu une conférence de presse sur l'évènement avant d'instruire son Secrétaire Général de présider la réunion de débriefing du 1er septembre 2016.

Les membres du Poste sous-régional de coordination des opérations (PSRCO) ont été également reçus en audience, le 1er septembre 2016, par le Ministre de la pêche de la Guinée Bissau, audience au cours de laquelle le bilan de l'opération lui a été présenté. Monsieur QUELCH Glenn de EFCA a pris part à cette audience.

1. **Photos**

VEDETTES P250 ET P200 DE LA GUINÉE

VEDETTE NDJAMBA MANE DE LA GUINÉE BISSAU

PATROUILLEUR DE HAUTE MER FERLO DU SÉNÉGAL

VEDETTE KUNTA KINTE DE LA GAMBIE

PATROUILLEUR DE HAUTE MER KEDOUGOU DU SÉNÉGAL

NAVIRES DE PÊCHE ARRAISONNÉS EN GUINÉE

EMBARCATION DE PÊCHE ARTISANALE AVANCÉE

NAVIRE CHINOIS CHANG YUAN YU 6

EMBARCATION DE PÊCHE ARTISANALE AVANCÉE

EMBARCATION DE PÊCHE ARTISANALE AVANCÉE